CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E56153** **VALABLE JUSQU'AU** **21/04/2027**

ÉDITÉ LE 24/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1989

Raison sociale : SAS FRANCOIS BELLEC

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/10/2023

Capital : 10 671

ZA KERIZOUARN
29810 LAMPAUL-PLOUARZEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 350 708 566 RCS

Siret : 350 708 566 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5026672

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 129014481K 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 129014481 K 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/03/2026

Téléphone : 02 98 84 00 52 **Fax :**

Portable : 0624144861

Responsabilité légale :
M.L.M. (839 174 661) / LE MEST MARTIN PRÉSIDENT

Site Internet : www.bellec-charpente.com

E-mail : bellecmenuiserie@orange.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 976 594 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	10	07/02/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	5	18/12/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/03/2026 09:37

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E56153** **VALABLE JUSQU'AU** **21/04/2027**

ÉDITÉ LE **24/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1989
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/10/2023
Capital : 10 671

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 350 708 566 RCS

Siret : **350 708 566** **00012**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5026672

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 129014481K 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 129014481 K 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/03/2026

Raison sociale : **SAS FRANCOIS BELLEC**

ZA KERIZOUARN
29810 LAMPAUL-PLOUARZEL

Téléphone : 02 98 84 00 52 **Fax :**
Portable : 0624144861

Site Internet : www.bellec-charpente.com
E-mail : bellecmenuiserie@orange.fr

Responsabilité légale :
M.L.M. (839 174 661) / LE MEST MARTIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	07/02/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	18/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/03/2026 09:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.